



**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -  
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -  
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -  
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -  
Mme COLOMBET - M. DANIERE - M. DELATTE - Mme DELEBARRE -  
M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUBOIS -  
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT -  
M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS -  
M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU -  
M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT  
- Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND -  
M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU -  
M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON -  
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE -  
M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -  
M. BRIOT - Mme DARCIAUX - M. ETIEVANT - M. MILLOT (pouvoir à  
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à  
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY)

---

---

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Subvention  
Mission Locale - Avenant financier à la Convention approuvée le 24 juin 2004.**

La Communauté d'agglomération et la Mission Locale ont signé en juin 2004 une convention pluriannuelle pour les années 2004 et 2005.

Conformément aux objectifs de la dite convention, la Mission Locale a :

- d'une part, renforcé sa territorialisation en consolidant ses antennes sur les quartiers de la Politique de la Ville,
- d'autre part, participé activement à la construction d'un dispositif permanent d'animation du territoire, en partenariat avec le PLIE notamment.

**Considérant :**

que la Mission Locale a pris en compte de façon plus affirmée les besoins spécifiques de l'agglomération en territorialisant davantage ses interventions et en développant des actions d'animation,

Vu la convention signée en juin 2004,

Vu le rapport d'activité présenté par la Mission Locale pour l'année 2004, faisant apparaître un nombre croissant de jeunes des communes de l'agglomération accueillis sur l'ensemble des antennes (4332 soit une hausse de 9,64%), ainsi qu'un accroissement sensible du nombre de solutions proposées, notamment du type formation en progression de 19%,

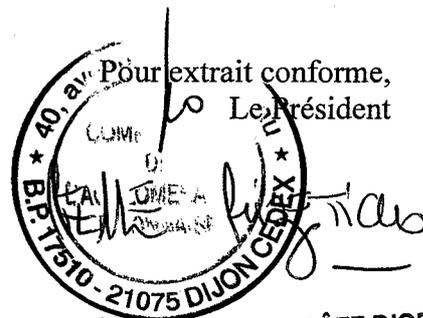
Vu l'avis favorable de la Commission,

**LE CONSEIL**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'attribuer** une subvention de 100 000 € à la Mission Locale au titre de son fonctionnement pour 2005, en application de la Convention signée en juin 2004 ;
- **de prélever** les crédits nécessaires à cette action sur le budget 2005.

Publié le **17 MAI 2005**  
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

**18 MAI 2005**

